**Rapport financier pour l’exercice 2021-2022**

L’Association (AISO) a réalisé son objectif de terminer l’exercice sans déficit tout en naviguant à travers la pandémie de la COVID-19 pour une deuxième année consécutive. Le cabinet d’experts-comptables Deloitte a déposé un rapport d’audit sans réserve sur les états financiers de l’exercice clos le 31 mars 2022. Nos auditeurs n’avaient pas de commentaires ou de recommandations importantes à communiquer au Comité des finances. La direction a effectué une évaluation de la capacité de l’AISO à poursuivre son exploitation, en tenant compte des répercussions de la pandémie de la COVID-19. Elle n’a relevé aucune incertitude significative liée à des évènements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l’Association à poursuivre son exploitation. L’actif net non affecté a augmenté de 17 443 $ durant l’exercice pour atteindre un montant total de 177 435 $ ce qui représente 1.54 % de ses revenus totaux. Le ratio de liquidité de 1.20 (1.17 en 2020-2021) démontre la capacité de l’Association à respecter ses obligations à court terme.

En vertu des directives du Ministère et de la santé publique reliées à la gestion de la pandémie de la COVID-19, le Service de soutien à la participation communautaire n’a pas opéré au maximum de sa capacité pendant l’exercice. Le Service de répit a été fermé pendant tout l’exercice et nous avons continué d’offrir des services à l’emploi malgré la pandémie, mais à effectifs réduits et selon les exigences imposées par le Ministère et la Santé publique Ottawa. Nous avons ajouté du personnel additionnel dans les résidences de groupe à la suite de la fermeture des divers programmes de jour fréquentés par les personnes. Le Ministère a gardé les modifications temporaires aux dépenses admissibles du programme Passeport afin d’atténuer certaines des contraintes imposées aux bénéficiaires du programme et aux familles pendant la pandémie de la COVID-19. Il a aussi continué de financer une augmentation salariale temporaire pour les travailleurs de soutien admissibles pendant tout l’exercice financier. Aucun avantage accessoire n’a été offert aux membres du personnel à partir du financement du Ministère.